

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

ASSOCIATION COUP DE MAIN



BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées par une association intermédiaire (AI), les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- les bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS)...)
- les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), etc.



DURÉE DU PARCOURS

24 mois maximum



LIEUX

Lieux d'intervention : 2 agences :

Montluçon (siège social) et Commentry (antenne). Déplacement en ruralité sur les 90 communes du PETR du pays de la Vallée de Montluçon et du Cher – et en fonction des besoins interventions sur les communes limitrophes de notre département.

Coordonnées du siège : 1 rue Pierre Brossolette 03100 MONTLUÇON

Tél. : 04.70.05.43.10

Email : coupdemain@cdm03.fr



PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

Lien vers l' [Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)



DESCRIPTION

Présentation :

Notre association intermédiaire intervient depuis plus de 40 ans sur les territoires de l'arrondissement de Montluçon et des cantons limitrophes du Cher, de la Creuse et du Puy de Dôme.

Spécialisée dans le domaine de l'insertion, nous proposons un accompagnement sur mesure aux personnes éloignées de l'emploi.

Reconnue pour notre réactivité, nous apportons une réponse personnalisée aux besoins d'une clientèle composée de collectivités locales, particuliers et professionnels.

Les activités proposées : les plus récurrentes

MAD (mise à disposition de personnel auprès de particuliers, employeurs, des collectivités locales et associations)

Associations :

Aide aux devoirs – cuisinier – agent d'entretien – manutention – déménagement – service sécurité (événementiel) - aide comptable - peintre – maîtresse de maison

Collectivités locales :

ATSEM – animations périscolaires – agent de service – agent d'accueil de petite enfance – agent d'entretien espace vert – peintre – agent de maintenance en bâtiment – agent d'entretien – gardien d'immeuble – employé d'immeuble – agent administratif – secrétaire – agent d'accueil – manutentionnaire - gardien de nuit

Entreprises :

ELS (employé libre-service) - plaquiste/peintre - employé polyvalent de restauration – femme de chambre – assistant administratif – aide de cuisine – plongeur – agent d'entretien de locaux/bureaux/résidences/cabinets médicaux – manoeuvre bâtiment (tout corps d'état) – agent de production (usine) – couturière – chauffeur livreur – carreleur – serveur en restauration.

Particuliers :

Aide-ménagère (ménage – préparation des repas – courses- accompagnement à des RDV médicaux)

Jardinage – bricolage – peinture - manutention – déménagement - garde d'animaux – aide aux devoirs – gardes d'enfants de plus de 3 ans.

L'accompagnement proposé :

Social (levée des freins : mobilité, budget, santé, logement, garde d'enfant, difficultés financières)

Professionnel (travail sur le projet, accompagnement à des formations certifiantes / qualifiantes / professionnalisantes, VAE, mise en place de PMSMP, assistance RH auprès des entreprises, suivi en entreprise, visite d'entreprise) Mise en place de MAD pour valider

Lien vers le site internet de la structure :

www.cdm03.fr